

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la restructuration du collège de Parempuyre

Plan collèges

Mardi 15 avril 2025



gironde.fr/plancolleges



Contacts presse

Adrien MONTIEL
06 01 11 07 39
a.montiel@gironde.fr

Anne-Gaëlle MCNAB
06 28 20 65 31
anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

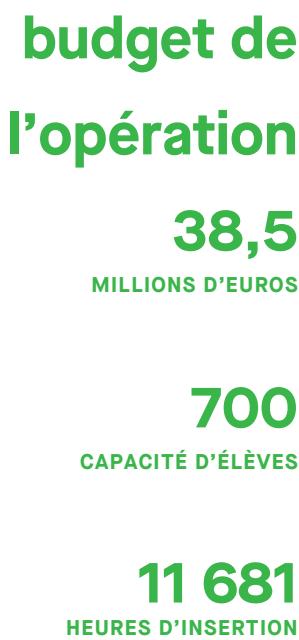
Site : Gironde.fr
Facebook : Département de la Gironde
Instagram : @departementgironde
TikTok : @gironde

Sommaire

Inauguration de la restructuration du collège de Parempuyre

- | | |
|--|---|
| ► Une restructuration du Plan collèges | 4 |
| ► Parti pris architectural | 5 |
| ► Performance énergétique | 7 |





Une restructuration issue du Plan collèges

Le Département poursuit son engagement dans le développement des lieux d'apprentissage et de vie des jeunes Girondines et Girondins avec l'inauguration ce mardi 15 avril 2025 de la restructuration du collège de Parempuyre.

L'ancien collège ne répondait plus aux normes en vigueur en matière de pédagogie. **Le bâti vieillissant nécessitait une rénovation globale afin d'intégrer les normes acoustiques, thermiques et d'accessibilité actuelles.**

Cette restructuration du collège fait partie des dix prévues dans le cadre du Plan collèges du Département de la Gironde lancé en 2017. **Pendant un an, l'établissement a été accueilli dans un collège provisoire en modulaires pour permettre les travaux de restructuration dans un délai optimisé.**

Chiffres clés

> **38,5 millions d'euros** de budget (16 486 422 € part financière confiée à des TPE/PME), dont :

- 5,15 millions d'euros de Fonds vert,
- 2,4 millions d'euros de Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements,
- 354 109 euros de contribution de la commune de Parempuyre (aménagements sportifs complémentaires)
- 225 738 euros de Fonds Européen de Développement Régional (FEDER),
- et 116 954 euros de Fonds chaleur dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) de l'ADEME.

> Capacité de **700 élèves**.

> **11 681 heures d'insertion** : le Département de la Gironde intègre systématiquement la clause sociale dans les modalités d'exécution des marchés publics liés à l'équipement. Elle favorise le recours à des emplois sociaux ou d'insertion (CAT, entreprises d'insertion, ateliers protégés...).

Éléments programmatiques

- administration, enseignement général, demi-pension, logements de fonction
- gymnase sportif (avec choix du type de sol pour le gymnase pour permettre la pratique en fauteuil roulant) et salle de type A (multi-activités),

Mutualisation avec le territoire des espaces suivants :

- gymnase et salle de type A : avec l'ajout de gradins, de vestiaires arbitre, et d'une infirmerie financés par la commune pour l'accueil de compétitions,
- pôle culturel (salle de musique, CDI et arts plastique), salle d'étude et salle de restauration.

Calendrier de l'opération

- démarrage des travaux du collège : avril 2023
- livraison du collège provisoire : septembre 2023 (pour une durée d'une année scolaire)
- démarrage travaux du collège : juillet 2023
- livraison 1ère phase (enseignement, administration, cour) : septembre 2024
- livraison 2ème phase (gymnase, salle type A + vestiaires, 2 logements de fonction) : février 2025

Parti pris architectural



Il s'agissait de garantir le confort et la qualité de vie au sein d'un **établissement accueillant**, doté d'**une identité valorisante** au sein duquel chacun puisse se sentir en sécurité et où les conditions d'apprentissage et de travail sont adaptées.

L'égalité entre filles et garçons est également primordiale en pensant des espaces intérieurs et extérieurs qui favorisent la socialisation et la mixité.

Le bâtiment est exemplaire sur le plan environnemental et capable d'accueillir plusieurs générations d'élèves tout en conservant les mêmes qualités d'usage et promet **une résistance durable des matériaux et des équipements techniques**.

Architectes du projet : TLR Architecture.

Mutualisation des équipements

E3C2
NIVEAU DE PERFORMANCE

Le collège s'ouvre aujourd'hui sur les besoins des acteurs locaux. Le pôle sportif et le pôle culturel sont mutualisables pour le territoire : le gymnase (avec ses gradins, ses vestiaires, son infirmerie et son sol sportif adapté à la pratique en fauteuil) rend possible l'**accueil de compétition sportives**, tout comme la **salle d'activités**, plutôt destinée à accueillir des activités douces.

Quant aux **salles du pôle culturel** (arts plastique et musique), le CDI et la salle d'étude **elles font également partie de l'offre de mutualisation**.



Un lieu de vie confortable et vertueux

Une cour aux dimensions généreuses et très largement plantée, dotée d'un amphithéâtre et de nombreuses assises, offre un cadre agréable aux collégiens.

La qualité de l'air intérieur a constitué une priorité du projet considérant l'enjeu sur la santé et la qualité de l'apprentissage. Elle est assurée par **le choix de matériaux à faibles émissions de composés organiques volatils** pour tous les revêtements intérieurs, ainsi que par l'installation de systèmes de ventilation renforcés dans les salles de classe permettant un meilleur contrôle des niveaux de CO₂.

Un système de rafraîchissement estival par géocooling, vient compléter les dispositifs passifs déjà intégrés pour garantir le confort d'été en toutes circonstances.

Enfin, l'ensemble s'inscrit dans **une démarche volontaire et exemplaire d'économie circulaire**. Cela passe par une déconstruction sélective, le réemploi massif de matériaux sur site ou via des plateformes locales, tout en favorisant l'insertion sociale. Cette approche permet d'économiser les ressources, de leur offrir une seconde vie, et de transmettre la mémoire de l'établissement aux générations futures qui fréquenteront les lieux.



Performance énergétique

Le projet s'attache à concevoir un équipement exemplaire sur le plan environnemental, en conformité avec les exigences de la RE2020 et les exigences fixées par le programme visant un niveau équivalent E3C2.

Cette ambition se traduit par une approche bioclimatique rigoureuse, un bâti compact limitant les déperditions thermiques, la valorisation de la filière bois locale, ainsi que par le recours à l'énergie géothermique propre au site.



L'opération a bénéficié d'un accompagnement technique et financier via le Contrat Chaleur Renouvelable territorial de l'ADEME pour l'installation de géothermie du collège.

Détails des solutions :

- **Géothermie avec 14 sondes verticales représentant 2600 m linéaires.**
- **Panneaux photovoltaïques** en autoconsommation, avec revente de surplus (55 kWc sur 260 m²).

Performance énergétique : **niveau E3C2**



Concernant les matériaux biosourcés :

- Label Biosourcé : niveau 3, avec 43.2 kg/m² de matériaux biosourcés.
- Éléments : sol en liège dans la cour, planchers en lamellé croisé massif, façade en ossature bois, charpente lamellée collée et épines de façades en bois.

Des solutions écologiques sont également mises en place :

- Récupération des eaux pluviales (30 m³ pour sanitaires collectifs).
- Confort d'été : brises-soleil orientables, ventilation nocturne, géocooling, et orientation des façades pour gérer les apports solaires.
- Ventilation : double flux avec régulation de CO₂ (36 m³/h par personne).
- Chauffage : salles de classe chauffées par Centrale de Traitement d'Air à récupération d'énergie.
- Orientation du bâtiment pensée au regard du confort d'été / hiver.

Pour le réemploi des matériaux :

- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Réemploi pour optimiser la réutilisation des matériaux, incluant béton, poutres bois, et grilles métalliques récupérées.
- Valorisation des châssis en aluminium et autres matériaux pour limiter les déchets.

Contacts presse

Adrien MONTIEL
06 01 11 07 39
a.montiel@gironde.fr

Anne-Gaëlle MCNAB
06 28 20 65 31
anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

Site : Gironde.fr
Facebook : Département de la Gironde
Instagram : @departementgironde
TikTok : @gironde

gironde.fr/plancolleges